



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2025-22

Date de convocation : 26 avril 2025

Date d'affichage : 2 mai 2025

Membres en exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Pouvoirs : 0

Séance du mardi 6 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 6 mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Dominique PETRONE, Maire de Saint-Marcel.

Présents : Dominique PETRONE, Mourad RAHMANI, Anne-Hélène MATHIEU, Eric MERLINO, Dominique THONIEL, Christophe COLOMB, Martial FAILLET, Béline OUIILLON, Sylvie PEGOURIE, Romain AIMAR.

Absents/Excusés : Xavier LANTHEAUME, Elisabeth MAQUET

Secrétaire de séance : Romain AIMAR

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

Compte tenu de l'évolution des services et des besoins à compter du 7 mai 2025,
Il convient de modifier le tableau des emplois permanents concernant les cadres d'emplois autorisés pour ces postes.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- ACCEPTE la proposition de modification du tableau des emplois permanents,
- FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité comme suit, à compter du 7 mai 2025.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET

Emplois	Nbre	Grades autorisés par l'organe délibérant
Service administratif		
Secrétaire de mairie	1	Attaché territorial 35/35 ^e
Agent d'Accueil	1	Adjoint administratif territorial 35/35 ^e
Service technique		
Entretien des espaces verts et voirie	2	Adjoint technique territorial 35/35 ^e

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

Service culturel		
Bibliothécaire	1	Adjoint du patrimoine 15/35 ^e
Service des écoles		
Agent spécialisé des écoles maternelles	1	ATSEM 30/35 ^e
Agent de service cantine	1	Adjoint technique 29,50/35 ^e
Agent de service cantine	1	Adjoint technique 6,50/35 ^e
Entretien des locaux scolaires (ménage)	1	Adjoint technique 23,50/35 ^e
Entretien des locaux scolaires et polyvalent	1	Adjoint technique 30/35 ^e
Entretien les locaux communaux	1	Adjoint technique 31/35 ^e

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus
Le Maire, Dominique PETRONE

